



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

BTS PROTHÉSISTE - ORTHÉSISTE

U 51 – TRAVAUX PRATIQUES

SESSION 2011

Durée : 15 heures 30
Coefficient : 8

Calculatrice non autorisée.

- Les sujets et les productions doivent impérativement rester dans les ateliers.
- Tout système de communication externe est formellement interdit.
- Tout ou partie de l'appareil peut être refait par le candidat.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 4 pages, numérotées de 1/4 à 4/4.

BTS PROTHÉSISTE - ORTHÉSISTE	Session 2011
U 51 travaux pratiques	PRE5TP

Un homme de 50 ans, diabétique (de type 2) depuis 20 ans, sans surveillance médicale régulière, se présente en consultation avec une plaie au niveau du médiopied gauche sous la styloïde du V^{ème} métatarsé.

Lors de l'examen clinique, on note :

Côté gauche	Côté droit
La cheville et le pied sont légèrement oedématiés.	Un pied d'aspect normal.
La voûte plantaire est effondrée, générant une déformation en pied convexe.	
Un hyper appui au sol (siège du début du mal perforant plantaire) gène et rend douloureux le déroulement du pas.	

Le bilan radiographique du pied gauche montre une ostéolyse sous la styloïde du Vème métatarsien.

Afin de favoriser la cicatrisation et d'éviter l'aggravation des déformations osseuses, on préconise à gauche :

- la décharge au niveau de la lésion cutanée,
- l'immobilisation stricte du pied.

Côté droit, la hauteur de la compensation (*qui n'est pas à réaliser*) ne devra pas excéder 40 mm.

PRESCRIPTION MÉDICALE :

Réaliser, d'après empreinte plâtrée, une orthèse suro-pédieuse de décharge du médiopied gauche permettant la marche sans chaussage supplémentaire.

TRAVAIL À REALISER :

À partir des éléments du dossier fourni et du patient, réaliser l'appareil choisi.
L'organisation de l'avancée du travail n'est donnée qu'à titre indicatif.

1^{ère} étape durée : 3 heures

Durant cette étape vous disposez de votre patient

Il est strictement interdit de sortir.

- Prendre deux photos (plans frontal et sagittal) de votre patient avant ablation du plâtre. Il vous appartient de vérifier la bonne exploitation des clichés pour l'évaluation de votre prise d'empreinte plâtrée.

2^{ème} étape : durée : 8 heures

NOTA : une page horaire de 9 heures est prévue pour cette étape. Le candidat organise son travail en deux séances dont le temps cumulé n'excèdera pas 8 heures.

Chacune de ces séances est de 3 heures maximum et 5 heures maximum.

Durant cette étape vous ne disposez pas de votre patient

- Réaliser l'appareillage.

3 ème étape : durée : 4 heures

Durant cette étape vous disposez de votre patient

- Terminer l'orthèse.

4 ème étape : durée : 4 heures

- Effectuer la livraison de l'appareillage devant le jury.

ANNEXE A : Liste du matériel en STOCK

MATÉRIEL	
Bandes plâtrées de 15 cm	Mousse de polyéthylène Durafoam perforée épaisseur 3 mm
Bandes plâtrées de 20 cm	PP 4 mm
Jersey de 5 cm	PP 3 mm
Jersey de 7 cm	Plastazote de 3 mm
Jersey de 10 cm	Plastazote de 5 mm
Barre à béton diamètre 8	Plastazote de 10 mm
Barre à béton diamètre 10	Tépéfoam de 7 mm
Plâtre de Paris	Tépéfoam de 10 mm
PE 4 mm	
PE 3 mm	
Airlite	
Rivets tubulaires petites et grosses têtes	
Sangles auto agrippantes et passants largeur 25 mm	
Sangles auto agrippantes et boucles largeur 40 mm	

Base Nationale des sujets d'Examens
Réseau SCEN

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.